



## **PROCES VERBAL DE LA SEANCE D'INFORMATION PODDO/MP-OO/17**

La séance est ouverte le 16 juin 2008 à 13h10 et est clôturée à 13h30. Elle était présidée par Veerle Custers qui a répondu successivement à toutes les questions reprises ci-dessous.

En guise d'introduction, Veerle Custers rappelle que le présent appel d'offres concerne le contenu du site et que le côté technique fera l'objet d'un autre marché public. Le site web info-durable restera en ligne jusqu'au 13 octobre 2008 et devra être alimenté de quelques news entre le 15 septembre et le 13 octobre 2008.

Il s'agit d'un délai très court entre la date d'attribution et la date de démarrage du site unifié. Le SPP DD est conscient de ce timing et souligne qu'il s'agit d'un objectif important et que le soumissionnaire qui se verra attribuer le marché devra tout faire pour le respecter mais que si certains impondérables devaient survenir qui retardent la mise en route, le SPP DD pourrait le comprendre. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle il est si important de continuer à faire vivre le site info-durable sur ce laps de temps.

Voici les questions qui ont été posées et les réponses qui ont été données :

**Q. Cf. 7, inleidende paragraaf "... samensmelting". Is het correct dat, naast een communicatiestrategie (cf. 7.2.13) en het inhoudelijke aspect er ook verwacht wordt om de site functioneel te herdefiniëren, d.w.z. de informatiearchitectuur en visuele presentatie uit te werken.**

A. Ja, het staat de leverancier vrij om een totaal nieuw voorstel uit te werken, of om de bestaande architectuur en presentatie in zijn geheel of gedeeltelijk te hernemen.

**Q. Punt 7.2.15 maakt immers gewag van de "technische kant" van de website. Is het correct dat het hier dan gaat om de ontwikkeling (opzetten van een CMS en evt. programmatie) op basis van de functionele definitie die in dit bestek (PODDO/2008/MPOO/17) wordt opgeleverd?**

A. Inderdaad. Er wordt een tweede bestek uitgeschreven voor de technische kant van de website. De leverancier van het technisch luik zal zijn offerte aanpassen op basis van de functionele definitie die opgesteld wordt door de leverancier van het content-gedeelte.

**Q. Cf. punten 7.2.7, 7.2.9, 7.2.12 e.v. Wie zorgt er voor de inhoud van de nieuwe site? Wordt er verwacht dat de leverancier alle teksten schrijft of zal er ook een deel door de POD worden aangeleverd (dat dan evt. moet gecopywrite worden)?**

A. De leverancier zorgt voor alle informatie. De POD DO kan suggesties doen, maar de redactie en de verwerking is volledig in handen van de leverancier.

**Q. Zijn er bronnen die kunnen worden aangeboord om bijv. Audiovisuele informatie te verkrijgen? (Organisaties, bijv. omroepen, waar overeenkomsten mee bestaan, de federale of gewestelijke overheidsdiensten, enz.)**



A. De POD DO beschikt niet over dergelijke bronnen.

**Q. Cf. punt 7.2.10 "...drie gemeenschappen" Betekent dit dat er ook (een deel van van de) informatie in het Duits zal aangeboden worden?**

A. Nee, er moet geen informatie aangeboden worden in het Duits, enkel in het Nederlands en het Frans.

**Q. 7.2 : le nom de domaine [www.info-durable.be](http://www.info-durable.be) qui génère 100.000 visites par mois est-il donc appelé à disparaître, au profit du nom « [developpementdurable.be](http://developpementdurable.be) » ? N'y a-t-il pas le risque d'une perte d'identité d'un site grand public perçu comme « indépendant » au profit d'un nom plus générique et plus « officiel » ?**

R. Rien n'est définitivement décidé quant au nom si ce n'est que, à terme, c'est bien « [developpementdurable](http://developpementdurable.be) » que les gens doivent taper. Mais pendant une période transitoire, les deux noms doivent permettre d'accéder à ce site unique.

**Q. 7.2 Doit on prévoir pour le site fusionné un graphisme pour le front page complètement différent des deux sites, ou y a-t-il la volonté de s'inscrire dans une continuité (graphique) avec l'un ou l'autre des anciens sites ?**

R. C'est un choix qui est entièrement laissé aux soumissionnaires.

**Q. 7.2.2) Les thèmes tels que déclinés dans [info-durable](http://info-durable.be) sont ils conservés ou doit on faire une nouvelle proposition ( basée par exemple sur les thèmes clés de la SDDUE) ?**

R. C'est un choix qui est entièrement laissé aux soumissionnaires.

**Q. 7.2.4) le public cible ne comprend ni les jeunes ni le public entreprise. Une communication spécifique pour ces deux publics cibles est elle prévue par le SPPDD en dehors du site fusionné ?**

R. Aucune communication spécifique n'est prévue à leur intention pour le moment ; cependant, l'information qui sera publiée sur ce site unifié doit être accessible à ce jeune public, notamment.

**Q. 7.2.7) le bulletin d'information du site [info-durable.be](http://info-durable.be) était envoyé jusqu'à présent 2fois/mois. Le rythme doit-il revenir à un rythme mensuel ?**

R. Il faut au minimum un bulletin d'information par mois.

**Q. 7.2.10) « *Tout le contenu doit être proposé dans les deux langues : français et néerlandais* ». Doit on avoir une approche miroir exacte entre tout le contenu proposé en NL et FR ou peut il y avoir des variations ? Plus pratiquement, si le nouveau site propose des mini-reportages vidéos, ceux-ci doivent ils être automatiquement sous-titrés dans la seconde langue ? Ou si la section existe dans les deux langues, peut-il y avoir des vidéos différentes présentées d'un côté ou de l'autre ?**

R. En ce qui concerne les textes, il faut une approche miroir mais en ce qui concerne l'audiovisuel, il faut une correspondance dans les messages et le nombre entre les reportages, vidéos, etc. mais ce ne doit pas être un miroir exact. Cela peut évidemment.



**Q. 7.2.13) Le budget communication est-il inclus dans le budget total prévu pour la réalisation du service ou fait il l'objet d'un budget complémentaire ?**

R. Momentanément, aucun budget supplémentaire pour la communication n'est prévu. Les soumissionnaires peuvent faire des propositions et signaler si elles sont comprises dans le budget ou à budgéter, et pour quel montant.

**Q. 7.2.5) Y a-t-il des attentes spécifiques en terme de mise à jour du contenu du site ? nombre d'articles, news, projets, publiés par semaine/mois ?**

R. Il va de soi qu'une mise à jour doit régulièrement être faite ; les soumissionnaires sont libres de faire des propositions à ce sujet même s'il nous semble que le site doit « bouger » chaque semaine.